

ASSEMBLÉE NATIONALE

31 octobre 2025

PROJET DE LOI DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE POUR 2026 - (N° 1907)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 2371

présenté par
Mme Runel

ARTICLE 43

Après l'alinéa 95, insérer l'alinéa suivant :

« 1° *bis* Au début du *c* du 2° du même article 14-1, les mots : « L'avant-dernier » sont remplacés par les mots : « Le dernier ». »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination.